

Sociologie et sociétés

Analyse de la transnationalisation de l'action collective : Proposition pour une géographie des solidarités transnationales

Pascale Dufour et Renaud Goyer

Les mouvements sociaux au-delà de l'État
Volume 41, numéro 2, automne 2009

URI : id.erudit.org/iderudit/039261ar
<https://doi.org/10.7202/039261ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN 0038-030X (imprimé)
1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dufour, P. & Goyer, R. (2009). Analyse de la transnationalisation de l'action collective : Proposition pour une géographie des solidarités transnationales. *Sociologie et sociétés*, 41(2), 1-24. Montréal, Québec : Les Presses de l'Université de Montréal. doi.org/10.7202/039261ar

Résumé de l'article

Cet article propose une réflexion théorique autour de l'analyse des phénomènes de transnationalisation de l'action collective. L'approche du processus politique, approche dominante dans le champ de la transnationalisation, limite notre compréhension des pratiques de transnationalisation par sa conception du politique, du pouvoir et du changement social (partie I). Ces limites conceptuelles, qui ne sont pas nouvelles, prennent cependant une couleur particulière dans le cas des actions qui transcendent le territoire national et font resurgir la nécessité de penser l'action collective par le biais d'une « géographie » des solidarités transnationales (partie II). Finalement, nous décrivons le cas exemplaire de transnationalisation des solidarités que représente la Marche mondiale des femmes, qui contraste les apports respectifs de l'approche des processus politiques et celle proposée ici (partie III).

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-d-utilisation/>]

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org



Analyse de la transnationalisation de l'action collective

Proposition pour une géographie des
solidarités transnationales

PASCALE DUFOUR

Université de Montréal
Département de science politique
C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
Courriel: pascale.dufour@umontreal.ca

RENAUD GOYER

Doctorant en sociologie, Université de Montréal
Centre de recherche sur les politiques et le
développement social
Département de science politique
C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
Courriel: renaud.goyer@umontreal.ca

CET ARTICLE PROPOSE UNE RÉFLEXION THÉORIQUE autour de l'analyse contemporaine de la transnationalisation des actions collectives. Nous soutenons que la position hégémonique de l'approche du processus politique dans ce champ d'étude limite notre compréhension des processus de transnationalisation. Ces limites sont liées aux conceptions du politique, du pouvoir et du changement social, traditionnellement associées à cette approche. Cependant, elles prennent une couleur particulière dans les cas de transnationalisation des actions collectives, que nous comprenons comme les processus de construction de réseaux de solidarité au-delà des frontières nationales. En nous servant de notre connaissance du réseau de la Marche mondiale des femmes (MMF) ainsi que des travaux existants sur cette étude de cas, nous montrons quels sont les points aveugles de l'approche du processus politique et comment il est possible d'y remédier en adoptant une position analytique différente.

Dans la première partie de l'article, nous reprenons les critiques traditionnellement associées à l'approche du processus politique. Nous montrons ensuite que pour répondre à ces limites, ré-ouvrir la notion de pouvoir ne suffit pas, il faut aussi repenser la géographie de l'action collective transnationale. Dans la dernière partie, en parlant de la MMF comme étude de cas, nous présentons de manière comparée les lectures

de la transnationalisation que chacune des démarches de recherche permet. Notre démarche, plutôt que de relever les facteurs qui encadrent l'action et les ressources mobilisées pour l'action, vise à analyser la construction de la transnationalisation au quotidien ainsi que les pratiques et relations sociales qui la caractérisent. À côté de l'approche du processus politique de la transnationalisation des actions collectives, nous proposons une géographie des solidarités transnationales.

Notre objectif est de proposer une réflexion théorique sur les analyses de la transnationalisation des solidarités. Nous invitons le lecteur à réfléchir aux impacts analytiques liés à la position hégémonique d'une approche, celle du processus politique, sur la compréhension des phénomènes de transnationalisation. Nous n'avons donc pas de prétention empirique, mais nous nous servons d'une étude de cas exemplaire de transnationalisation, relativement bien documentée, pour mettre en relief ces impacts. Les données concernant le réseau de la MMF sont tirées des travaux existants (Giraud, 2001 ; Conway, à paraître ; Galerand, 2007 ; Beaulieu, 2007 et à paraître ; Dufour et Giraud, 2007a et b) ainsi que d'une connaissance empirique de ce réseau depuis son émergence en 1998, correspondant à plusieurs vagues d'enquête¹.

I. L'APPROCHE DU PROCESSUS POLITIQUE: LES LIMITES DES LUNETTES INSTITUTIONNELLES

L'approche du processus politique se développe dans les années 1970 en réaction aux différentes théories fonctionnalistes de l'action collective qui reposent sur une problématisation du social en termes d'intégration (Della Porta et Diani, 2006). À contrario, l'approche du processus politique cherche à mettre en valeur la notion de conflit jusqu'alors évacuée des analyses de l'action collective. Dans son ouvrage *From Mobilization to Revolution*, Tilly (1976) rompt avec cette tradition en proposant de se tourner vers les inégalités sociales pour comprendre l'action collective. Une conception différente du pouvoir y est ainsi introduite : les rapports de force entre les différents intérêts de classe deviennent l'enjeu principal et l'État apparaît comme l'organisateur de cette domination (Armstrong et Bernstein, 2008). Dans cette perspective, l'action collective s'explique par le fait que les mouvements sociaux, représentant les intérêts des dominés, cherchent à s'approprier une partie des ressources de l'État puisque le pouvoir y est concentré. Ainsi, le changement social s'opère essentiellement autour et à travers l'État.

Cette conception du pouvoir à la fois moderne et essentiellement tournée vers l'État a survécu aux différentes transformations de l'approche du processus politique

1. Deux enquêtes ont été menées, comprenant à chaque fois des entrevues et de l'observation. La première a documenté les mobilisations mondiales de 2005 durant plusieurs mois (à Montréal, Canada, siège à l'époque du secrétariat international de la MMF, et à Marseille, France, lieu des mobilisations européennes) ; la deuxième a été effectuée en janvier 2009 au moment du Forum social mondial de Belém, Brésil, dans le cadre du lancement des actions mondiales de 2010. Trois autres enquêtes ont été menées par Isabelle Giraud : les mobilisations de 2000 au Québec ; les mobilisations de 2005 dans plusieurs pays européens ; et la rencontre internationale de Vigo, octobre 2008, qui a discuté les mobilisations de 2010 et établi un plan stratégique pour les prochaines années de la Marche. Nous remercions Isabelle Giraud de nous avoir autorisé à utiliser son matériel empirique non encore publié.

au cours des trente dernières années. Qu'il s'agisse de l'avènement du concept de structures des opportunités (McAdam, 1982; Tarrow, 1989; McAdam, Tarrow et Tilly, 2001), de l'intérêt pour le rôle des organisations par l'analyse de la mobilisation des ressources (Zald et McCarthy, 1977) ou encore, plus récemment, de la prise en compte de l'identité collective (Snow et Benford, 2000; Cefaï, 2007), la conception du pouvoir est demeurée inébranlable, devenant même son noyau définitoire. Aujourd'hui, ce qui est au centre de l'approche, ce sont les opportunités et contraintes institutionnelles qui se présentent aux acteurs collectifs (Mathieu, 2002). Même si, de plus en plus, les tenants de cette approche reconnaissent la nécessité d'adopter une conception moins objectivante des opportunités institutionnelles offertes aux acteurs pour aussi considérer la manière dont les acteurs collectifs perçoivent et se saisissent de ces opportunités, la majorité des travaux persistent à mesurer l'impact des opportunités et contraintes sur l'action collective, ou à vérifier si l'appropriation de celles-ci par les acteurs collectifs leur a permis d'avoir un impact sur l'action étatique, notamment par des politiques publiques. Autrement dit, la question du changement social continue de passer par l'État.

Cette approche a servi de base aux premières analyses des actions collectives « dites » transnationales. Les auteurs ont utilisé les instruments classiques de l'approche et les ont appliqués au phénomène de transnationalisation de l'action collective (Giugni, Bangler et Eggert, 2007). En se penchant sur différentes mobilisations internationales face à différentes institutions (internationales ou continentales), les chercheurs analysent comment ces dernières constituent à la fois des opportunités et des contraintes pour les acteurs collectifs sur la scène internationale. Ces recherches ont très largement contribué à documenter les transformations récentes des mouvements sociaux (voir notamment les travaux sur la mouvance altermondialiste en Europe [Della Porta et Tarrow, 2005; Della Porta *et al.*, 2006]) et ont accru notre compréhension des phénomènes d'eupéanisation de l'action collective (Balme, Chabanet et Wright, 2002; Balme et Chabanet, 2008). Néanmoins, la perspective de recherche adoptée s'accompagne de certaines limitations de la conception de l'action collective transnationale, notamment parce qu'elle propose une vision mécanique de la relation entre « action » et « transnationale », laissant la question de la finalité de l'action à l'extérieur du phénomène étudié.

La définition de l'action collective transnationale

Dans l'introduction de leur ouvrage, Della Porta et Tarrow définissent l'action collective transnationale comme des « campagnes internationales coordonnées effectuées par des réseaux de militants contre des acteurs internationaux, d'autres États ou des institutions internationales » (Della Porta and Tarrow, 2005 : 7 — traduction libre). Dans son chapitre, Della Porta précise qu'un mouvement social transnational est composé de groupes socialement mobilisés avec des participants dans au moins deux États, engagés dans une interaction soutenue de protestation avec les détenteurs du pouvoir dans au moins un État autre que le leur ou contre des institutions internationales ou des acteurs économiques multinationaux (Della Porta, 2005).

De ces deux définitions se dégagent certaines caractéristiques de l'action transnationale. En premier lieu, le caractère transnational de l'action collective se définit par la présence de militants ou de groupes appartenant à plus d'un État. C'est donc le caractère *inter-étatique* ou *multiétatiques* des coalitions qui est mis de l'avant, sans que les liens entre États et appartenances nationales ne soient précisés. Deuxièmement, la cible des actions doit être *internationale* ou *multinationale* pour revêtir un caractère transnational. Finalement, la cible doit s'apparenter à une institution (étatique ou non étatique).

L'avantage d'une telle définition de l'action collective transnationale se situe dans l'appréhension de l'objet : elle organise, structure et hiérarchise les différentes mobilisations internationales permettant de différencier ces mobilisations et de les comparer. En ce sens, dans le foisonnement des actions collectives transnationales (Siméant, 2005), l'approche du processus politique permet de mettre de l'ordre. Cependant, ces caractéristiques font ressortir l'ambiguïté de la définition de l'action collective transnationale proposée par les chefs de file de l'approche du processus politique. En faisant coïncider les phénomènes transnationaux et un caractère multi ou interétatique et une cible multi ou internationale, une telle conception empêche de démêler les liens entre États et nations d'une part et, d'autre part, limite les pratiques transnationales des acteurs collectifs à leur existence sur la scène internationale. Peut-on penser la transnationalisation en dehors, ou à côté, de la scène internationale ? Peut-on envisager des actions transnationales sur un seul et unique territoire, mais menées par des groupes aux appartenances nationales multiples ?

L'émergence de l'action transnationale

Par ailleurs, pour l'approche du processus politique, l'expansion de la transnationalisation des solidarités est directement liée à la mondialisation et à son impact sur notre compréhension des institutions et des relations sociales. Ce sont, au départ, les changements macrostructurels qui favorisent la transnationalisation : soit par le biais des développements technologiques (et, ici, le rôle d'Internet apparaît central pour comprendre la rapidité des mobilisations d'envergure mondiale et la coordination à distance de réseaux multinationaux) (Della Porta et Tarrow, 2005 : 228) ; soit par l'accélération des échanges internationaux (l'accroissement du commerce international allant de pair avec une fréquence accrue de déplacements et de contacts entre des militants situés sur des territoires nationaux multiples) ; soit en considérant le rôle moteur de certaines institutions internationales, comme l'ONU (Smith, 2005 ; Della Porta, Kriesi et Rucht, 1999 ; Tarrow, 2001). Della Porta et Tarrow (2005) et Tarrow (2005) parlent « d'internationalisme complexe » (*complex internationalism*) pour décrire ce phénomène, c'est-à-dire, « l'expansion des institutions internationales, des régimes internationaux et le transfert des ressources des acteurs locaux et nationaux sur la scène internationale produisant des menaces, opportunités et ressources pour les ONG internationales, les mouvements sociaux transnationaux et, indirectement, les mouvements de base » (Della Porta et Tarrow, 2005 : 234 — traduction libre).

Cependant, comme le souligne Tarrow (2005), les phénomènes d'activisme transnational sont bien plus qu'une réponse mécanique à une mondialisation économique. Il est non seulement nécessaire que le contexte institutionnel soit propice à la transnationalisation de l'action, offrant « une structure des opportunités multiniveaux » (*a multilevel opportunity structure*), mais aussi que les acteurs se saisissent de ces nouvelles « opportunités politiques ». Il s'agit alors de comprendre comment les contextes politiques internationaux ont permis l'émergence de ces actions collectives (Smith, Chatfield et Pagnucco, 1997; Keck et Sikkink, 1998) et comment ces contextes s'articulent avec les contextes politiques nationaux (Della Porta et Tarrow, 2005; Tarrow, 2005). Par exemple, Sikkink (2005) propose de considérer les arènes institutionnelles internationales comme des contraintes et des opportunités d'action pour les mouvements transnationaux. Elle propose une grille d'analyse permettant de comprendre les interactions des institutions politiques domestiques et internationales dans l'explication de l'émergence — et du succès — des actions transnationales basées entre autres sur deux concepts abondamment utilisés dans la littérature. *L'effet boomerang* et le *modèle de la spirale* décrivent un schéma d'action qui se développe quand les militants, opérant dans une structure d'opportunité domestique fermée par la répression ou l'exclusion du système de représentation nationale, cherchent des alliés internationaux au sein des structures d'opportunités politiques internationales plus ouvertes afin « d'importer » la pression sur le gouvernement national. À ces processus centrés uniquement sur les liens tangibles entre palier national et international, Tarrow (2005 : 32) ajoute une série de processus politiques qui complexifie l'équation des relations nationales/internationales. Le *global framing* (la mobilisation de symboles internationaux pour le cadrage des conflits domestiques) et le processus d'internationalisation (une réponse à la pression étrangère ou internationale au sein de la politique domestique) mettent en lien, sur le territoire national, des acteurs nationaux et des problématiques internationales. Inversement, les processus de diffusion (le transfert de formes de protestation d'un pays à un autre) et de *scale shift* (la coordination de l'action collective à un autre niveau que celui auquel elle a débuté) articulent des conflits domestiques à des institutions et des conflits internationaux. Finalement, l'externalisation (la projection verticale de demandes domestiques vers des institutions internationales ou des acteurs étrangers) et la formation de coalitions transnationales (la formation horizontale de réseaux communs parmi les militants de différents pays ayant des revendications similaires) sont des processus qui se passent sur le plan international. D'après son analyse, ce sont ces deux derniers processus qui ont le potentiel le plus fort de créer des mouvements sociaux transnationaux.

Ces auteurs ont mis à jour des *processus* expliquant la mécanique de la transnationalisation et des *facteurs* favorisant l'émergence et/ou la continuité de ces mobilisations, mais ils nous disent peu de choses sur les pratiques sociales des acteurs collectifs qui permettent à la transnationalisation de se produire. En effet, la question de la transnationalisation dans l'approche du processus politique se réduit à l'utilisation, par les acteurs collectifs, des opportunités internationales visant à stimuler le terrain des

mobilisations sur le plan national ou international et s'inscrire ainsi dans le système de représentation politique pour faire bouger les institutions gouvernementales. Là encore, il devrait être théoriquement possible d'envisager des actions transnationales non tributaires des cadres institutionnels existant et ayant pour finalité quelque chose d'autre que les institutions (même si cet « autre » n'est pas exclusif d'une action envers les institutions).

Une finalité extérieure au phénomène

Pour la majorité des auteurs, l'approche du processus politique permet d'évaluer l'impact des actions collectives transnationales. Cet impact est généralement mesuré par rapport au degré d'influence des mobilisations sur les décisions prises par les différents paliers institutionnels, en particulier les institutions internationales. L'impact n'est que très rarement direct, mais plutôt médiatisé par des relais, soit dans l'opinion publique, soit dans les appareils politico-administratifs. Ainsi, les actions collectives transnationales n'ont pas fondamentalement défié l'ordre des choses mais permis de manière incrémentale une pluralisation des structures de gouvernance qui existaient (O'Brien, Goetz, Schoelte et Williams, 2000). Tarrow (2005) utilise la métaphore de la barrière de corail pour rendre compte de ce changement. Les protestations transnationales se présentent comme des vagues : les organisations nationales « sortent » sur la scène internationale et deviennent des coalitions transnationales qui se forment autour des institutions internationales agissant comme des barrières de corail sur lesquelles les coalitions peuvent s'accrocher, puis reviennent au national. À chaque sortie et chaque retour, des changements incrémentaux sont perceptibles au sein des institutions. Selon Smith, Chatfield et Pagnucco (1997 : 73-74), si elles n'ont pas d'effets directs sur des politiques, les mobilisations transnationales ont un rôle quant à la politisation des problèmes mondiaux et à leur mise sur l'agenda international. Elles participent également aux processus d'apprentissage des gouvernements en rendant disponibles et en rassemblant des informations par le biais de réseaux transnationaux de communication. Finalement, elles interviennent dans le modelage des processus politiques qui génèrent des politiques globales.

Plusieurs facteurs peuvent faire varier la nature et l'ampleur de ces impacts. Pour Risse-Kappen (1995), dans des conditions internationales semblables, les différences dans les structures domestiques vont déterminer la variation des impacts politiques des acteurs transnationaux. Pour Smith, Chatfield et Pagnucco (1997), l'impact de ces mouvements varie en fonction de leur structure de mobilisation, des opportunités politiques des différents contextes dans lesquels ils évoluent et la manière dont ils mobilisent leurs ressources pour passer à l'action. Les mobilisations transnationales font face à des difficultés spécifiques qui limitent le potentiel, la fréquence et le succès de ces mobilisations. Dès 1992, Young identifie quatre obstacles majeurs à la construction de coalitions qui traversent les frontières : la diversité politique, culturelle et linguistique qui risque à tout moment de rendre l'idée même de coalition caduque, faute d'accord sur un intérêt commun ; la distance physique séparant les militants qui demande des

ressources importantes en déplacement ; les barrières économiques à la libre circulation des personnes, des biens et des informations, qui limitent les possibilités de former des coalitions ; et, les contextes politiques locaux qui déterminent en partie les possibilités pour les groupes locaux d'agir globalement (cité par Bandy et Smith, 2005 : 8). Pour l'auteur, ces éléments freinent l'émergence des coalitions transnationales, mais devraient disparaître ou s'amenuiser avec le temps, parce que les développements structurels (sur le plan technologique, économique et politique) vont de plus en plus faciliter la formation de ces coalitions et les interdépendances entre les problématiques et les acteurs.

Aujourd'hui, de nombreux auteurs soulignent plutôt la persistance des effets limitant des transformations structurelles de l'économie sur la possibilité de construire des solidarités par-delà les frontières nationales. Ainsi, dans le secteur du travail, les processus économiques de libéralisation des échanges commerciaux placent les salariés en concurrence, limitant la perspective de la solidarité transfrontière (Decoene, Hilal et Gobin, 2007 ; Gobin, 2002 ; Azouvi, 2000). Il a également été noté que les difficultés liées au caractère multinational des solidarités transnationales persistent dans l'ensemble (Bandy et Smith, 2005). McCarthy (1997) souligne, lui, la faiblesse inhérente aux réseaux transnationaux et en particulier la difficulté de construire un cadre cognitif commun permettant de larges mobilisations.

L'approche du processus politique se trouve limitée dans son appréciation des actions collectives transnationales parce que sa conception du pouvoir politique dirige l'analyse vers les contraintes, les limites, les échecs de la transnationalisation à l'égard de l'implantation de nouvelles politiques ou de nouvelles normes internationales. On a donc tendance à laisser de côté l'analyse de l'opérationnalisation de la transnationalisation au sein des mouvements et la nature des changements sociaux qu'elle suscite autant au sein des mouvements que pour les militants.

Pour répondre à ces limites de l'approche dominante, il nous apparaît primordial de suivre la proposition théorique d'Armstrong et Bernstein (2008), qui fait elle-même suite à de nombreuses critiques récentes de l'approche du processus politique (comme Van Dyke, Soule et Taylor, 2004) et qui s'inspire largement des propositions alternatives d'étude des mouvements sociaux faites par la théorie des nouveaux mouvements sociaux (Melucci, 1996, 1989, 1983 ; Touraine, 1978). On ne pourra comprendre le rôle de ces mouvements transnationaux si on ne considère pas plus globalement ce qu'ils nous disent sur les rapports sociaux et le changement social. En concentrant l'apport des mouvements sociaux aux seules actions étatiques qui pourraient découler d'une mobilisation, l'approche du processus politique néglige les nouvelles pratiques sociales et les nouveaux rapports sociaux qui ressortent de l'action collective. Ces derniers rendent compte de changements sociaux importants sans pour autant qu'ils soient perceptibles au sein des politiques publiques. Sans nier le rôle de l'État dans l'établissement ou l'institutionnalisation de nouveaux rapports sociaux, celui-ci n'est pas le miroir de toutes les transformations sociales à l'œuvre (Castells, 1999).

Cependant, cette ré-ouverture des conceptions du pouvoir et du politique reste insuffisante. En effet, l'État, et/ou ses institutions politiques, n'est pas le seul point de

chute des revendications des acteurs collectifs et les changements voulus passent par différents lieux de pouvoir, dont l'État, mais pas seulement celui-ci. En laissant de côté les autres impacts de l'action collective transnationale, on rend invisibles les pratiques sociales porteuses de changement social. Une façon de contourner ces limitations consiste à problématiser la géographie des actions collectives transnationales.

II. AU-DELÀ DES INSTITUTIONS: PENSER LA GÉOGRAPHIE DES PRATIQUES DE TRANSNATIONALISATION DES SOLIDARITÉS

Comme le montre le tableau synthèse ci-dessous, penser la géographie des pratiques de transnationalisation des solidarités implique de se différencier assez nettement des conceptions dominantes de la transnationalisation des actions collectives portées par l'approche du processus politique.

TRANSNATIONALISATION	APPROCHE DU PROCESSUS POLITIQUE DE LA TRANSNATIONALISATION	GÉOGRAPHIE DES SOLIDARITÉS TRANSNATIONALES
Conception	Stratégie	Pratique sociale
Définition	Interétatique Multi-national	Dépassement des frontières des territoires nationaux
Émergence	Structure des opportunités internationales	Histoire des luttes sociales
Politique	Institutionnel	Rapports de pouvoir
Changement social	Changement dans les modes de représentation politique ou dans les politiques publiques	Changements dans les rapports sociaux et changements culturels

En premier lieu, nous proposons de considérer les pratiques sociales des militants dans le processus de construction des solidarités par-delà les frontières nationales. Comment se construit la transnationalisation au quotidien? Ici, il ne s'agit pas uniquement d'une stratégie d'action (un outil que les acteurs collectifs décident d'utiliser dans certaines circonstances), mais également d'un processus dans lequel ils sont engagés et qui nécessite un travail militant au jour le jour. Deuxièmement, nous proposons de distinguer ce qui relève du système interétatique de ce qui relève de l'appartenance nationale. Comme l'a montré la première partie de cet article, le lien à l'État demeure le point de départ et le point d'arrivée de l'analyse des actions transnationales dans l'approche du processus politique, dans la mesure où la définition même du caractère transnational d'une action est liée à sa composante multi ou interétatique et à sa finalité sur la scène internationale. Nous soutenons que la transnationalisation des solidarités, comme pratique sociale, signifie bien plus que l'ajout d'un répertoire d'action à la gamme des stratégies des acteurs collectifs. Les processus de transnationalisation des solidarités signifient une re-problématisation du national, c'est-à-dire la possibilité de

la mise en question des frontières du territoire national et, éventuellement, la proposition de redessiner ces frontières.

Cette conception et cette définition alternatives des processus transnationaux nous conduisent à analyser la manière dont les acteurs collectifs construisent leurs rapports à l'espace sans poser a priori le lien au territoire national. Comme Miller et Martin (2000) le soulignent, les mobilisations de mouvements sociaux sont constituées géographiquement à une variété d'échelles, elles opèrent dans des contextes spécifiques, emploient des stratégies spatialisées et mobilisent des identités liées à des « places ». Cet ancrage géographique ne disparaît pas dans le cas des actions collectives transnationales, qui continuent de se dérouler « quelque part ». Ainsi, analyser les pratiques de transnationalisation demande de tenir compte des lieux où se déroulent ces pratiques et de l'impact de ces lieux sur les pratiques elles-mêmes.

Depuis les dix dernières années, les analystes des mouvements sociaux considèrent de plus en plus sérieusement la dimension spatialisée de l'action collective (Auyero, 2005 ; Tilly, 2003 ; Wolford, 2003 ; Guidry, 2003 ; Brown, 1997 ; Sewell, 2001) et tentent de répondre aux reproches émis par la géographie critique à leur égard. Par exemple, en géographie, les travaux de Lévy (2008 ; 1994) et Badie (1995) ont montré comment les territoires nationaux ne sont plus systématiquement la base des rapports sociaux, mais que ceux-ci peuvent également se définir par rapport à des appartenances en réseaux d'acteurs, plus ou moins déliées des territoires. D'autres ont fait la démonstration de la nécessité de prendre en considération les lieux physiques et construits de l'action pour appréhender les influences réciproques des lieux sur les formes de l'action collective (Conway, 2004 ; Beaulieu, 2007). D'autres enfin ont utilisé la notion « d'échelle » dans son sens géographique pour comprendre les transformations des modes de gouvernance des États et des acteurs sociaux (Brenner, 2004). De plus en plus, nous sommes amenés à repenser des notions jusque-là non problématisées, bien que très utilisées : les lieux, les niveaux, les échelles et les espaces. Cependant, nous n'avons pas encore tiré toutes les conséquences de ce renouvellement des approches dans le cas de la transnationalisation. En poursuivant les réflexions entamées au Canada par plusieurs analystes des mouvements sociaux (Masson, 2006 ; Conway, 2004 et 2007 ; Grundy et Smith, 2005 ; Dufour, 2006), nous proposons d'ouvrir la conception de la transnationalisation pour repenser les relations aux territoires et aux réseaux, aux nations et aux États, ainsi qu'aux échelles d'action.

Repenser les appartenances

La question de l'appartenance est au cœur de la compréhension de la transnationalisation des solidarités. Comment, dans un réseau donné s'articulent et se négocient les différentes appartenances militantes, qu'elles soient nationales, de genre, de classe ou culturelles ? Comment les acteurs travaillent-ils à faire converger des luttes militantes ancrées dans des territoires distincts et des appartenances à des réseaux militants qui peuvent exister à différentes échelles de luttes ? La relation dialectique entre apparte-

nance territoriale (nationale et étatique) et réseaux militants est au cœur du travail politique nécessaire à la production de la transnationalisation par les acteurs.

Plusieurs recherches, en lien avec l'approche du processus politique, ont souligné les caractéristiques particulières des identités militantes altermondialistes, tout au moins en Europe : tolérantes, flexibles, valorisant des rapports de pouvoir horizontaux et portées vers des pratiques de démocratie participative (Della Porta et Tarrow, 2005 ; Della Porta *et al.*, 2006). Mais au-delà du contenu, dans une perspective de géographie des pratiques de transnationalisation, il s'agit de voir comment des militants choisissent de construire des appartenances communes en faisant converger leurs analyses, leurs revendications et, ultimement leurs luttes. Ces processus de convergence identitaire nécessitent un travail politique important, permettant la formulation de compromis entre des identités militantes antérieures parfois concurrentes (par exemple l'identité écologiste et l'identité ouvrière) et impliquant des processus de négociation qui permettent la hiérarchisation des finalités des actions et/ou leurs articulations (pour quoi et pour qui se bat-on en priorité ou comment, pratiquement, faire co-exister des finalités en conflit, comme la lutte pour l'environnement et la défense de l'emploi). Ce type de travaux permet également de mettre à jour les relations de pouvoir en jeu dans les réseaux transnationaux en construction (Dufour et Giraud, 2007b).

Distinguer les niveaux et les échelles

La littérature dominante en sociologie, en science politique et en relations internationales définit la transnationalisation de l'action collective comme le passage d'un certain niveau d'action à un autre (en particulier les travaux de Tarrow [2001 et 2005], Della Porta et Tarrow [2005] et Keck et Sikkink [1998]). Ce passage — *scale shifting* — est souvent assimilé à un changement dans la cible institutionnelle des revendications d'un acteur collectif. Par exemple, un réseau d'acteurs qui troque des revendications en direction de l'État national pour des actions ciblant l'une ou l'autre des institutions internationales.

Or, la pratique de construction de solidarités transnationales passe par la production d'échelles d'actions multiples et articulées entre elles. Ces échelles ne sont pas des « niveaux institutionnels » déjà existants, mais des construits sociaux, par les acteurs collectifs, qui désignent la portée des actions posées. Parfois, ces échelles seront construites en lien avec les institutions (et parfois les niveaux institutionnels vont être désignés stratégiquement par les acteurs comme étant des échelles pertinentes d'action), mais parfois ces échelles seront déterminées, choisies, construites, de manière autonome des niveaux institutionnels, ou en opposition à eux. Au cœur des pratiques de transnationalisation des solidarités se trouve ainsi le travail d'extension/contraction de la portée des actions (Masson, 2006). Dans cette perspective, l'action à l'échelle nationale est liée à l'action transnationale et s'en trouvera modifiée.

L'expression de « politique des échelles » (Smith, 1990) désigne l'idée que la constitution et la transformation subséquente des échelles sont le résultat de projets socio-politiques ainsi que de luttes et de contestations entre acteurs inscrits dans des rapports

de force. Dans cette perspective, il est possible de considérer que les acteurs des mouvements font et refont les échelles de l'action collective (Masson, 2009). Avec cette conceptualisation en tête, l'objet d'analyse change : il s'agit de s'intéresser à « la politique des mouvements sociaux », c'est-à-dire au travail militant, fait d'interactions, de conflits, de stratégies et de discours, nécessaire à la production de l'action collective elle-même. Appliquer cette exigence à l'action collective transnationale déplace le focus sur la production de la transnationalisation : comment les militants produisent-ils des actions collectives transnationales ?

Élargir la notion du politique et du changement social

Dans le même sens, il devient nécessaire d'élargir notre compréhension du politique et du changement social. Si les échelles d'action ne s'imposent pas aux mouvements, mais qu'elles sont socialement construites, elles deviennent des objets de luttes avec des conséquences politiques (Lefèvre, 1974). Il est alors possible de comprendre les transformations de l'action transnationale dans le temps par le biais de la lutte autour des échelles d'actions et leur articulation différenciée, mais il est également possible d'avancer une analyse plus complète des « impacts » de ces actions. Comme le dit Guidry (2003 : 200), « ce que les mouvements font ne peut pas être compris seulement en considérant les changements dans les lois ou les pratiques sociales. En effectuant le changement, les mouvements modifient les relations spatiales qui constituent nos vies. »

Dans une perspective de géographie des solidarités transnationales, on voit que le travail de transnationalisation des solidarités peut être autonome des agendas institutionnels et poursuivre des finalités différentes, comme de mettre en question les contours des institutions, des territoires et des appartenances qui y sont liés. Parfois, comme le soutien l'approche du processus politique, la transnationalisation des solidarités est le résultat de l'action politique des institutions (nationales et internationales), mais, souvent, elle est *aussi* le résultat de la volonté des militants de construire des liens par-delà les frontières nationales, c'est-à-dire de transcender les territoires nationaux et les modes d'appartenance qu'ils imposent. Cette volonté peut être liée à des changements économiques ou politiques structurels (les politiques d'ajustement structurel dans certains pays du Sud), à la connaissance d'une problématique générale (mondialisation des échanges) qui amène les militants à créer des liens entre leur réalité et leur environnement mondial ou, tout simplement, à des rencontres effectuées dans le cadre de rassemblements militants, comme les Forums Sociaux. Dans tous les cas, l'analyse de l'opérationnalisation de la transnationalisation révèle *en soi* ses avantages pour les acteurs collectifs. Les effets de la transnationalisation des solidarités sont alors visibles dans les dynamiques des relations entre les acteurs à l'intérieur du mouvement ou du réseau, et/ou entre les acteurs collectifs et leur environnement.

Dans la troisième partie, nous appliquons au cas de la Marche mondiale des femmes cette géographie des solidarités transnationales. Au-delà de l'analyse institutionnelle, la construction des solidarités au-delà des frontières apparaît comme appartenant aussi au mouvement.

III. LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES: UN CAS EMBLÉMATIQUE DE TRANSNATIONALISATION ?

Adopter l'une ou l'autre des perspectives théoriques de la transnationalisation a un impact direct sur la compréhension des actions collectives. À partir du cas de la MMF², nous présentons une lecture contrastée de l'histoire de ce réseau mondial. L'approche du processus politique nous conduit à mettre en avant le rôle de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans l'émergence du réseau mondial de la MMF alors qu'une géographie des solidarités transnationales fait ressortir le poids des luttes locales et le travail interne nécessaire au démarrage de l'initiative de la Marche. De même, l'appréciation des dix ans d'actions mondiales de la MMF est significativement divergente selon l'approche privilégiée. Selon les conceptions du politique et du changement social de l'approche du processus politique, les actions transnationales posées par la MMF pour porter leurs revendications en termes de pauvreté et de violence faite aux femmes ont été peu efficaces du point de vue institutionnel; en revanche, selon l'analyse de la géographie de leurs actions, on découvre un processus complexe d'autonomisation et de création de nouveaux rapports sociaux par le biais de la transnationalisation.

Une compréhension différenciée de son émergence

Tout au long de l'année 2000, sous l'égide de la Marche mondiale des femmes, près de 6000 associations de 163 pays organisent des marches locales, nationales, supranationales et mondiales contre la pauvreté et la violence faite aux femmes (Giraud, 2001). Ces marches ont été accompagnées d'activités d'éducation populaire et de lobbying auprès des États nationaux, des organisations continentales, comme la Commission européenne, et des organismes internationaux, comme l'ONU et le FMI. Ces actions collectives ont été organisées sur la base d'une plateforme commune de revendications qui a nécessité la création de réseaux de solidarité dans le monde entier. Le 17 octobre 2000, l'année de mobilisations se termine par une grande marche devant le siège des Nations Unies à New York, où une délégation de femmes remet une pétition signée par cinq millions de personnes et d'organisations à travers le monde ainsi que des propositions pour lutter contre la pauvreté et la violence faite aux femmes.

L'approche du processus politique nous conduit à analyser l'émergence de ce réseau à partir des liens existant avec les institutions internationales. Il ressort d'une telle lecture que les militantes clefs à l'origine de la Marche ont participé aux cycles de conférences mondiales sur les femmes organisées par l'ONU dans le cadre de sa politique de promotion des droits des femmes dans les années 1980. Il est aisé, dans ce contexte, de faire les liens entre cette participation, l'émergence du réseau de la MMF et sa diffusion sur le plan mondial. Comme dans le cas d'autres réseaux féministes transnationaux, ces

2. Comme indiqué dans l'introduction, l'analyse de la MMF repose sur les travaux existants (sources secondaires) ainsi que sur le suivi empirique de la MMF depuis 10 ans, correspondant à plusieurs vagues d'enquêtes, comprenant entretiens, observation participante et analyse de la documentation écrite produite par la Marche en anglais, français et espagnol. Voir la note 1 pour le détail des terrains.

initiatives juridico-administratives, pour reprendre les termes de Masson (2009), créent de nouveaux lieux d'action, offrent des opportunités politiques pour les groupes de femmes, qui ont alors la possibilité de se constituer en réseaux transnationaux et de graviter autour des instances onusiennes. Dans cette perspective, les initiatives institutionnelles et les réponses de la société civile organisée sont intrinsèquement liées à la création de structures d'opportunités internationales. La transnationalisation des solidarités est alors essentiellement considérée comme un changement d'arène institutionnelle, arène définie par « le haut » et préexistant à l'action collective transnationale. Cette lecture de l'émergence de la transnationalisation, appliquée à la MMF, apparaît cependant trop étroite.

Comme le souligne Galerand (2007 : 95), « d'un strict point de vue chronologique, l'initiative de la MMF s'inscrit dans le contexte de la Conférence mondiale des femmes de l'ONU à Pékin en 1995 ». Les cycles de conférences de l'ONU ont permis aux militantes québécoises de lancer un premier appel à l'échelle mondiale (Guay, 2002) et ont permis aussi d'entrer en contact avec un certain nombre de réseaux. Cependant, ce ne sont pas les rencontres onusiennes qui ont lancé la Marche, elles en ont seulement été un levier. Comme le rappelle Galerand (2007 : 95), « la décision concrète d'organiser la MMF fut adoptée par l'AG de la FFQ fin 1996 ». Entre ces deux moments, elle a noté une certaine résistance chez des militantes de la FFQ à l'idée d'une marche « mondiale ». Ce projet était perçu comme un peu fou et trop « gros ». Il y a donc eu tout un cheminement à l'interne, sans lien avec l'ONU ou ses rencontres, qui constitue l'histoire « propre » de la MMF. L'institution internationale faisait partie et fait encore partie de l'environnement dans lequel le réseau évolue, mais elle n'est pas la seule. D'autres relais mondiaux ont servi de rampe de lancement au mouvement (et continuent de le faire), en particulier les rencontres mondiales de la mouvance altermondialiste. Par ailleurs, l'idée même d'organiser une marche mondiale des femmes ne fait pas suite aux rencontres onusiennes mais bien à l'initiative des militantes féministes québécoises qui en 1995 ont organisé une marche de dix jours, la « Marche du pain et des roses », pour demander au gouvernement en place de répondre à la pauvreté croissante des femmes du Québec. Cette mobilisation sans précédent sur le territoire du Québec a obtenu un appui fort de la population et des réponses concrètes de l'État québécois. Plusieurs militantes internationales ont assisté à cette marche et c'est là qu'est née l'idée d'une marche mondiale (Dufour, 2008). Finalement, la recherche de Galerand (2007) montre que le processus de diffusion du réseau de la MMF ne suit pas les rencontres internationales de l'ONU, puisque « l'essentiel du travail de mobilisation s'est précisément effectué entre les rencontres de Pékin (*Beijing et Huairou*, septembre 1995) et de Pékin +5 (*New York*, juin 2000), et il s'est fait principalement à distance, par communication virtuelle » (Galerand, 2007 : 96). Ici, les conférences de l'ONU ont, au mieux, été des occasions de rencontres, ou des moments de construction d'une identité politique qui, plus tard, auront un impact sur la trajectoire du réseau qui construira une position de plus en plus critique vis-à-vis de l'ONU.

Bien que l'approche du processus politique ne nie pas la capacité d'action des acteurs collectifs, elle concentre son analyse sur la façon dont les acteurs se saisissent des nouvelles opportunités internationales. Autrement dit, la lecture *a priori* qui est faite des mécanismes de l'action collective transnationale a tendance à rendre invisibles les logiques internes au mouvement qui interviennent autant, sinon plus, dans l'émergence des réseaux transnationaux. De la même façon, la compréhension de la continuité et de la portée du réseau est fortement contrastée selon l'approche privilégiée.

Une interprétation différenciée de la portée du mouvement : des actions transnationales pour porter des revendications peu efficaces ou un processus complexe de construction de solidarités au-delà des frontières étatiques ?

Construite autour d'un événement, les marches de 2000, la MMF a pourtant perduré, comme organisation transnationale et comme réseau de solidarité multiple, sur le plan local, national, régional et mondial. Deux vagues de mobilisations mondiales ont fait suite aux mobilisations de 2000, celle liée à l'adoption de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité en 2005 et celle visant à lancer de nouvelles marches en 2010.

C'est lors de la quatrième rencontre internationale à Mumbaï (Inde), en mars 2003, que les actions mondiales de 2005 sont établies. Il s'agit de créer, adopter et promouvoir une charte mondiale des femmes pour l'humanité (Procès-verbaux, site de la MMF, 2003). La Charte des femmes pour l'humanité est présentée comme un cadre d'orientation pour les actions futures. À travers le processus de son élaboration, les femmes entendent construire une alternative pour affirmer qu'elles sont indispensables en tant que force de transformation globale de la société (Présentation de la Charte, site de la MMF, 2004). La Charte est conçue comme un outil d'éducation populaire et comme un moyen d'utiliser les valeurs féministes pour construire cet « autre monde ». Il s'agit de participer, en tant qu'ensemble de réseaux des femmes du monde, à la construction d'une alternative non seulement pour les femmes, mais aussi pour l'ensemble de l'humanité, et, ainsi, ajouter des propositions à l'alternative altermondialiste, souvent construite sans elles. La Charte est le résultat d'un processus de consultation auprès de tous les groupes participants³. L'adoption finale de la Charte a eu lieu lors de la cinquième rencontre internationale au Rwanda, le 10 décembre 2004, jour anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme. Le 8 mars 2005, la Charte a été lancée officiellement au Brésil. Celle-ci a voyagé toute l'année 2005 à travers les cinq continents où des événements locaux, nationaux et régionaux ont été organisés pour souligner le passage de la Charte. Le voyage s'est achevé le 17 octobre 2005, en même temps que s'organisaient les « 24 heures de la solidarité » correspondant à des actions simultanées des militantes à travers le monde.

3. Des commentaires en provenance de 33 pays et territoires ont été acheminés au Secrétariat international, certains émanant de coordinations nationales, d'autres des groupes directement. D'après la responsable de la rédaction de la Charte, environ 200 groupes ont examiné la Charte de près et ont proposé des modifications (Entrevue, Secrétariat international, 2004).

Mais l'histoire du réseau ne s'arrête pas là. Réunies à Panxón, en Galice, du 14 au 21 octobre 2008, cent trente-six femmes de 48 pays, de tous les continents, se sont réunies pour décider des actions mondiales à mener en 2010 (Marche mondiale des femmes, 2008). Le 8 mars 2010, des marches lanceront le nouveau programme de mobilisation de la MMF alors que le 17 octobre 2010, des marches et diverses actions mondiales simultanées auront lieu pour clore les actions de 2010. Les militantes prévoient également une présence forte des déléguées internationales dans le sud Kivu en République démocratique du Congo pour marquer leur opposition aux conflits et à la guerre⁴ (Giraud, à paraître). D'autres actions auront lieu entre le 8 mars et le 17 octobre 2010, pour affirmer les droits des travailleuses domestiques et des paysannes et refuser la promotion de l'industrie de la prostitution à la Coupe du monde de football en Afrique du Sud. Au total, les déléguées ont décidé de poursuivre avec le répertoire de la « marche » et leurs luttes multiples, organisées autour des thématiques de la pauvreté et de la violence faite aux femmes, dans l'espace public. Cette fois, ce sont les multinationales, les institutions religieuses et les États qui sont simultanément visés par les actions transnationales programmées.

Entre ces événements mondiaux de mobilisation, la MMF continue ses actions, à de multiples échelles. Tous les mois, un bulletin de liaison international est publié qui fait état des différentes actions au sein des coordinations nationales et présente les agendas de mobilisations collectifs et particuliers. À l'échelle mondiale, la MMF est également très active au sein du comité international du forum social mondial, et participe à toutes les éditions des forums sociaux mondiaux et continentaux (en Europe et dans les Amériques) ainsi qu'à certains forums thématiques, comme le récent forum sur la souveraineté alimentaire. Localement, chaque coordination nationale propose des actions en fonction d'agendas spécifiques en lien avec les revendications mondiales. Comme on le voit, ce mouvement s'inscrit résolument dans la durée et existe, en action, entre les mobilisations mondiales plus visibles. Comment rendre compte de cette continuité ?

Selon l'approche du processus politique, c'est le succès des mobilisations qui doit expliquer sa continuité. Bien que l'appréciation du succès d'un mouvement constitue un élément de débats dans la littérature sur les mouvements sociaux, nous avons vu dans la première partie de cet article que les travaux adoptant l'approche du processus politique ont privilégié l'analyse des impacts des actions transnationales sur le système transnational (adoption de nouvelles normes internationales, émergence de nouveaux enjeux politiques internationaux, changements dans les modes de gouvernance internationale faisant une place plus grande aux acteurs non étatiques) ou sur les changements dans les politiques publiques des États. Or, le bilan politique des mobilisations mondiales de la MMF en 2000 et 2005 n'est pas homogène. Globalement, les militantes ont été déçues par la réponse des organisations internationales à leurs revendications

4. Programme décidé lors de la septième rencontre internationale de la MMF, Vigo, du 13 au 21 octobre 2008.

et ont même développé, progressivement, une vision critique de l'ONU, qui a été mise à distance comme cible des revendications, lors des mobilisations de 2005 (Dufour et Giraud, 2007a; 2007b). Nationalement et localement, les bilans ont été contrastés. Par exemple, en 2000, les militantes québécoises ont jugé l'action du gouvernement largement insuffisante (David, 2001). En revanche, pour certaines militantes africaines ou orientales, le bilan a été jugé extrêmement positif dans la mesure où il a permis l'expression publique d'une nouvelle force sociale et d'un nouveau sujet politique collectif (les femmes de la Marche) (Marche mondiale des femmes, 2002). Dans certaines sociétés, les actions de la MMF en 2000 et 2005, couplées à d'autres mobilisations locales, ont contribué à des changements institutionnels. Ce fut le cas de la coalition MMF-Brésil et du Mouvement des sans-terre dans l'obtention d'une hausse substantielle du salaire minimum (entrevue Miriam Nobre, janvier 2009). On ne peut, cependant, inférer des changements dans les normes internationales aux actions de la MMF. Au total, l'argument de l'efficacité du mouvement dans l'arène institutionnelle peine à rendre compte de la persistance de la Marche, au moins comme réseau mondial.

Une autre façon de faire consiste à reconstruire les dynamiques qui ont permis la continuité du mouvement, en s'attachant aux décisions prises par les militantes à certains moments de la vie du mouvement, aux débats internes et aux moyens mis en œuvre pour les résoudre, aux discours de la MMF exprimant les raisons mises de l'avant pour poursuivre l'aventure transnationale. La Marche, par son ampleur et sa structure organisationnelle, ne peut être considérée comme un tout répondant à une seule logique de fonctionnement (l'efficacité et/ou le succès des mobilisations), plusieurs ingrédients doivent être considérés pour comprendre la continuité du mouvement.

La MMF est une coalition multisectorielle, c'est-à-dire que les groupes participants n'œuvrent pas dans les mêmes champs d'activités et utilisent des pratiques d'action collective plurielles et diversifiées. À côté des groupes de femmes se trouvent des syndicats, des partis politiques, des organismes de lutte contre la pauvreté, pour le logement, et engagés dans les relations Nord-Sud. De plus, les associations féministes, associations de terrain, nationales ou transnationales, recouvrent tous les champs d'activités des mouvements des femmes dans le monde. Leurs pratiques sont également très variées, de l'action de proximité (cuisines populaires) aux pratiques de lobbying déjà reconnues sur le plan international (notamment dans le champ du droit des femmes), en passant par des manifestations festives et créatives. Cette diversité et cette juxtaposition de pratiques d'action collective constituent l'originalité même de la MMF. En effet, l'objectif de la MMF, en 1998 au moment de sa création, consiste à mettre en réseau, sur le plan mondial, des actions militantes des groupes de femmes pour un événement précis : les marches de 2000. Au départ, la MMF est un événement de mobilisations circonscrit dans le temps, porté par une organisation (l'organisation de la Marche) et composé de réseaux de groupes de femmes. C'est donc, au départ, un *réseau* mondial de groupes locaux. Peu à peu s'ajoutent à l'organisation de la Marche des coordinations nationales et régionales, ainsi qu'un secrétariat international. La Marche devient une *organisation* et continue à exister sous la forme d'un ensemble de réseaux,

avec des leaders et des militantes qui assurent une représentation de la Marche comme organisation et comme réseaux d'actrices. Dans ce contexte, expliquer la persistance du mouvement et évaluer sa portée est un exercice périlleux et seules des interprétations partielles peuvent être avancées. En nous fondant sur la littérature existante, trois types d'interprétations émergent.

La question de l'appartenance au réseau mondial et son articulation aux appartenances nationales et militantes préexistantes sont au cœur du processus de construction des solidarités transnationales. Plus le temps passe, plus cette dimension devient centrale, le sentiment d'identification à la MMF étant renforcé par chaque manifestation de l'existence mondiale de la Marche. De plus en plus, être une militante de la MMF, c'est occuper une position particulière dans le champ des mouvements sociaux transnationaux, distincts des réseaux féministes transnationaux perçus comme trop proches des instances onusiennes (Diaz, 2007 ; Conway, 2008) et distincts des réseaux transnationaux mixtes altermondialistes (Giraud, 2009 ; Dufour et Giraud, 2007a). Pour les réseaux féministes européens et internationaux, la MMF est souvent perçue comme un réseau mondial qui porte la parole des « femmes de la base » et qui a élargi les solidarités des femmes du Nord aux femmes du Sud (Beaulieu, 2007 ; Giraud, à paraître). De même, entre 1998 et 2008, la MMF est devenue un acteur incontournable dans plusieurs milieux militants mixtes. La MMF fait partie depuis ses débuts en 2001 du Comité international du Forum Social Mondial, et continue à jouer un rôle clef au sein des mouvements altermondialistes (Dufour et Giraud, 2007a et b ; Conway, 2007). D'ailleurs, au Forum social mondial de Belém en janvier 2009, la Marche a organisé — seule ou en collaboration avec d'autres réseaux — une douzaine d'ateliers. Très présente sur papier, elle est également très visible sur le terrain, adoptant des formes colorées et festives de manifestations qui soutiennent fortement cette visibilité. L'ouvrage publié par la MMF en 2008 présente de manière très explicite ces dimensions du « label MMF » pour les militantes (MMF, 2008).

Être une militante de la Marche, c'est aussi porter une culture militante spécifique, qui prétend renouveler le féminisme. En comparant le réseau de la Marche mondiale des femmes et le réseau Dialogues féministes, tous deux présents au Forum social mondial de Nairobi en 2007, Conway (à paraître) définit deux cultures politiques du féminisme. Le réseau de la MMF, plus ancré dans les luttes locales, plus protestataire, propose de développer des analyses féministes de questions traditionnellement non reconnues comme « typiquement » féministes : l'économie, la mondialisation, l'environnement, la souveraineté alimentaire. Moins radicales dans leurs analyses que les autres réseaux féministes transnationaux non mixtes sur les questions d'avortement et de sexualité, les militantes de la Marche proposent d'étendre la portée du mouvement en dialoguant avec les mouvements progressistes mixtes.

En plus de l'appartenance à un réseau, qui cimenter le mouvement et participe à sa continuité, les effets de l'appartenance mondiale sur les militantes locales sont centraux. Beaulieu (2007) a très bien montré comment l'appartenance au réseau de la MMF avait modifié les pratiques militantes des femmes de certains groupes locaux au

Bésil, légitimant, notamment, les déplacements hors du territoire local et les mobilisations à d'autres échelles de luttes. La transnationalisation des solidarités devient alors le fil conducteur de l'action collective de la Marche et l'élément de base sur lequel est bâtie sa continuité. Le slogan de la MMF pour les actions mondiales de 2010 exprime clairement cette idée: « Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous continuerons de marcher. » L'objectif premier est bien la construction d'un mouvement mondial. On a, ici, une remise en cause importante de l'hypothèse de l'approche du processus politique selon laquelle les impacts institutionnels déterminent l'émergence, la continuité et la fin des actions collectives transnationales.

Finalement, Dufour et Giraud (2007b) ont montré que la création d'échelles de luttes autonomes des niveaux institutionnels et la capacité du réseau d'articuler d'un point de vue organisationnel les différentes échelles de luttes permettaient de comprendre la continuité du mouvement. Au moment des mobilisations de 2000, la MMF fonctionne de manière centralisée, avec une forte division des tâches militantes au sein du Secrétariat international, essentiellement composé de professionnelles salariées québécoises (Galerand, 2007). Entre 2000 et 2005, plusieurs changements organisationnels d'envergure sont décidés, qui permettent de fortement décentraliser le fonctionnement interne de la MMF. Les grandes orientations sont prises lors des rencontres internationales et beaucoup de tâches sont déléguées à certaines coordinations nationales afin, d'une part, de soulager le Secrétariat international, mais aussi de donner davantage de poids aux luttes locales (Entrevue, Secrétariat international MMF, 2004). Chaque groupe membre possède une marge de manœuvre importante, ce qui permet à chaque coordination de s'approprier de manière assez libre et assez variée le travail de la MMF sur le plan mondial. La coordination du réseau mondial se fait par l'intermédiaire du Secrétariat international et les rencontres internationales. Ces rencontres permettent aux déléguées de chaque coordination de se retrouver et de prendre des décisions vis-à-vis des orientations futures du réseau. À noter que ce réseau mondial est organisé sur une base « nationale » (les coordinations), il correspond partiellement au découpage en États. En Europe, par exemple, les coordinations nationales peuvent représenter des territoires d'Europe où les femmes militantes défendent une autonomie politique et/ou culturelle: la Galice, le Pays basque, la Catalogne ont ainsi lutté pour être dotés de coordinations nationales au même titre que celles correspondant à des États nations⁵ (Giraud, à paraître). Les collectifs internationaux constituent davantage l'organe politique de la Marche. Ils assurent la représentation de la MMF dans divers espaces politiques, s'occupent de créer des alliances stratégiques, de diffuser et de promouvoir le travail de la Marche. Le Comité international a, pour sa part, la responsabilité d'assurer les suivis et la réalisation des actions mondiales. Il est composé de représentantes élues en provenance des différentes régions du monde. Il a un

5. Entretien mené par Isabelle Giraud. Cette pratique de reconnaissance a également conduit la Nouvelle-Calédonie, territoire français d'outre-mer, à avoir sa propre coordination dans la région Asie-Pacifique et non pas en Europe.

rôle de représentativité régionale mais aussi de défense des intérêts de la Marche dans son ensemble. Le Secrétariat international, enfin, représente la permanence de la Marche. Il s'occupe de toutes les questions logistiques, de la mise à jour du site web, principal outil de communication entre les femmes du monde, des communications internes et externes, ainsi que de l'organisation des rencontres du Comité international. Il est actuellement situé au Brésil, les militantes ayant fait le choix après les actions de 2005 de déménager « au sud » l'instance principale de coordination de la Marche.

De plus, la MMF a structuré son organisation en fonction de ses rapports changeants aux institutions et à ses multiples cibles. Comme nous l'avons vu, la MMF n'est pas qu'une coalition internationale ou multinationale de militantes. Sa structure est beaucoup plus complexe et variée, comprenant des groupes locaux et des regroupements ou des fédérations régionales, nationales ou internationales organisées en coordinations nationales et en coordinations continentales qui militent, agissent, pratiquent et se mobilisent à différents niveaux et à différentes échelles de luttes, autonomes des niveaux institutionnels ou non. Le choix de construire ces échelles est aussi le résultat de dynamiques internes au réseau (Dufour et Giraud, 2007b).

L'exemple de la MMF nous incite à considérer la transnationalisation non pas seulement comme une stratégie politique, mais aussi comme une pratique elle-même porteuse de changement social. La MMF construit son action collective de façon continue et non pas seulement en fonction des opportunités politiques qui se présentent à elle. Les mobilisations transnationales depuis 2001 s'organisent selon un calendrier qui leur est propre et l'arène politique n'est pas la seule à être investie. La MMF utilise aussi une pléiade de moyens, allant des cuisines collectives à la participation à des forums sociaux. Toutes ces actions participent à la construction de solidarités transnationales et permettent à la MMF de se bâtir comme mouvement des femmes à la fois mondial et local. Par ces actions et ces pratiques, les militantes de la MMF cherchent aussi à changer le monde, sans attendre que l'État ou une autre institution politique le fasse. Dans cette perspective, la transnationalisation des solidarités au sein de la MMF ne découle pas tant de l'impact (positif et négatif) de l'action collective du mouvement sur les institutions nationales et internationales — rappelons que les impacts institutionnels qui ont suivi les mobilisations de 2000 ont été très mitigés —, mais beaucoup plus de la volonté partagée par les militantes de créer une solidarité transnationale des mouvements des femmes, permettant de défendre certaines valeurs et de combattre, au sein même des mouvements sociaux, les rapports sociaux inégalitaires basés sur les systèmes d'oppression patriarcal et capitaliste. Ainsi, la reconnaissance de l'importance des mouvements de femmes au sein du mouvement altermondialiste représente déjà une victoire (Diaz, 2007 ; Dufour et Giraud, 2007a).

CONCLUSION

Les travaux effectués dans la lignée de l'approche du processus politique ont cherché à mettre au jour les mécanismes sociaux qui permettaient de comprendre pourquoi la transnationalisation émergeait. La question de la transnationalisation se réduit, ici, à

l'utilisation, par les acteurs collectifs, des opportunités internationales visant à stimuler le terrain des mobilisations sur le plan national ou international et à s'inscrire dans le système de représentation politique pour faire bouger les institutions gouvernementales. Pourtant, l'exemple de MMF nous montre que l'action collective transnationale peut exister au-delà de la recherche d'impacts institutionnels. En déplaçant la focale de l'analyse vers les pratiques sociales de la transnationalisation, il devient possible, en premier lieu, de *repérer* ces autres formes d'action collective transnationale, mais aussi de comprendre comment la transnationalisation se produit et non seulement quels sont les facteurs qui la permettent.

Avec le cas de la Marche, nous avons vu que ces pratiques se caractérisaient par la multiplicité des répertoires d'action mobilisés au fil des ans (marche, adoption d'un texte symbolique avec la Charte, éducation populaire, participation au processus des forums sociaux); une structure organisationnelle spécifique (fonctionnement qui devient très décentralisé, travail quotidien sur les rapports de pouvoir à l'interne; reconnaissance des identités multiples des militantes et notamment de leur appartenance nationale, au-delà de leur insertion géographique dans un État); une construction de la transnationalisation comme pratique porteuse de solidarités entre femmes et groupes de femmes du monde et moins comme une stratégie visant à exercer des pressions sur des institutions internationales; une conception du pouvoir complexe, les cibles des actions étant autant les États ou les institutions publiques que les autres mouvements sociaux.

La proposition théorique récente qui vise à adopter une conceptualisation différente du pouvoir nous apparaît fructueuse pour l'approfondissement des analyses de l'action collective transnationale. Elle est également probablement nécessaire. Cependant, cette proposition ne pourra prendre toute sa mesure que si elle est accompagnée d'une «géographie» des mouvements sociaux, permettant de remettre dans l'espace les actions collectives. En effet, ce n'est qu'en considérant la construction des échelles de luttes par les militantes de la Marche qu'il est possible de voir comment l'action collective des actrices dépasse la relation structurante aux institutions pour proposer des espaces de créativité, plus ou moins autonomes des cadres institutionnels, en tout cas répondant aussi à des logiques internes au processus de transnationalisation lui-même.

Au terme de cette réflexion, il est important de souligner un apprentissage que nous apporte l'analyse empirique de la MMF et sa confrontation à l'approche du processus politique. Si, dans la théorie servant à l'analyse des actions collectives, le changement social est essentiellement tributaire de l'État, le travail de recherche aura tendance à s'intéresser à la «mécanique» de l'action collective (les mécanismes, les processus, les facteurs d'émergence), sans se questionner sur ce que représente sociologiquement cette action. De même, dans le cas des recherches qui mettent de l'avant les structures d'opportunités pour comprendre l'action collective, l'analyse est en quelque sorte insensible aux autres pratiques sociales dans la mesure où on recherche des acteurs qui saisissent des opportunités. En adoptant une perspective plus ancrée

dans les pratiques de transnationalisation, celles-ci deviennent des révélateurs de transformations sociales et politiques plus larges. L'intérêt de l'analyse est alors de comprendre l'émergence de la transnationalisation comme pratique sociale importante dans les sociétés contemporaines. Pour comprendre ces pratiques sociales créatrices, il est nécessaire de s'empêcher, le plus possible, de les enfermer dans des boîtes qui leur imposent une cible/une finalité/un espace d'action collective, mais qui, au contraire, laisse émerger des pratiques qui peuvent se situer « à côté » de ces boîtes. Au final, la question est celle du repérage du changement social qui doit allier compréhension de la complexité et possibilité théorique de la découverte « d'autres choses ».

RÉSUMÉ

Cet article propose une réflexion théorique autour de l'analyse des phénomènes de transnationalisation de l'action collective. L'approche du processus politique, approche dominante dans le champ de la transnationalisation, limite notre compréhension des pratiques de transnationalisation par sa conception du politique, du pouvoir et du changement social (partie I). Ces limites conceptuelles, qui ne sont pas nouvelles, prennent cependant une couleur particulière dans le cas des actions qui transcendent le territoire national et font resurgir la nécessité de penser l'action collective par le biais d'une « géographie » des solidarités transnationales (partie II). Finalement, nous décrivons le cas exemplaire de transnationalisation des solidarités que représente la Marche mondiale des femmes, qui contraste les apports respectifs de l'approche des processus politiques et celle proposée ici (partie III).

ABSTRACT

This article considers the phenomenon of the transnationalization of collective action from a theoretical perspective. Our understanding of transnationalization and its practices is limited by the prevailing political process approach and its concept of politics, power and social change (Part I). The conceptual constraints, while not new, nonetheless take on a special colour when the actions transcend national boundaries and spark collective actions through a "geography" of transnational solidarities (Part II). Finally, we describe the exemplary case of solidarities represented by the World March of Women which contrasts the respective contributions of the political process approach with the approach proposed here (Part III).

RESUMEN

Este artículo propone una reflexión teórica en torno al análisis de los fenómenos de transnacionalización de la acción colectiva. El enfoque del proceso político, que domina el campo de estudio de la transnacionalización, limita nuestra comprensión de las prácticas de transnacionalización por su concepción sobre la política, el poder y el cambio social (parte I). Estos límites conceptuales, que no son del todo nuevos, toman sin embargo un matiz particular en el caso de las acciones que trascienden el territorio nacional, y nos hace reflexionar sobre la necesidad de pensar la acción colectiva por medio de una "geografía" de las solidaridades transnacionales (parte II). Por último, describimos el caso ejemplar de transnacionalización de las solidaridades representado por la *Marcha mundial de las mujeres*, que contrasta las

contribuciones respectivas del enfoque del proceso político con la propuesta que se desarrolla en este artículo (parte III)

BIBLIOGRAPHIE

- ARMSTRONG, E. et M. BERNSTEIN (2008), « Culture, Power and Institutions: A Multi-Institutional Politics Approach to Social Movements », *Sociological Theory*, vol. 26, n° 1, p. 74-99.
- AUYERO, J. (2005), « L'espace des luttes. Topographie des mobilisations collectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 5, n° 160, p. 122-132.
- AZOUVI, A. (2000), « Introduction », in FOUQUET A., REHFELDT, U. et LE ROUX, S. (dir.), *Le syndicalisme dans la mondialisation*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Les Éditions Ouvrières, p. 13-18.
- BADIE, B. (1995), *La fin des territoires*, Paris, Fayard.
- BALME, R. et D. CHABANET (2008), *European Governance and Democracy: Power and Protest in the EU.*, Lanham, Md. Rowman & Littlefield.
- BALME, R., D. CHABANET et V. WRIGHT (dir.) (2002), *L'action collective en Europe*, Paris, Presses de Science Po.
- BANDY, J. et J. SMITH (2005), *Coalitions Across Borders. Transnational Protest and the Neoliberal Order*, Lanham, Boulder, New York, Toronto, Oxford, Rowman & Littlefield Publishers.
- BEAULIEU, E. (2007), « Échelles et lieux de l'action collective dans la Marche mondiale des femmes au Brésil », *Lien social et Politiques*, n° 58, p. 119-133.
- BRENNER, N. (2004), *New States Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood*. New York, Oxford University Press.
- BROWN, M. (1997), « Radical politics out of place? The Curious Case of Act Up Vancouver », in PILE, S. et KEITH, M. (dir.), *Geographies of Resistance*, New York, Routledge, p. 152-167.
- CASTELLS, M. (1999), *Le pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard.
- CEFAÏ, D. (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte.
- CONWAY, J. (2007), « Geographies of transnational feminism: place and scale in the spatial praxis of the World March of Women », *Social Politics: International Studies in Gender, State and Society*, 15, n° 2, p. 1-25.
- CONWAY, J. (2004), *Identity, Place, Knowledge: Social Movements Contesting Globalization*, Halifax, Fernwood Publishing.
- CONWAY, J. (À paraître), « Troubling Transnational Feminism/s at the World Social Forum », in DUFOUR, P., MASSON, D. et CAOUILLE, D. (dir.), *Solidarities Without Borders: Transnationalizing Women's Movements*, Vancouver, UBC.
- DAVID, F. (2001), *À l'heure des bilans*, <http://www.ffq.qc.ca/pub/comm1-01-06-2001.html>, consulté le 10 décembre 2008.
- DECOENE, A., N. HILAL et C. GOBIN (2007), « Mobilisations transfrontières et Union européenne: difficultés et réalités de la contestation syndicale. L'exemple du syndicalisme de transport », *Lien social et Politiques*, n° 58, p. 73-87.
- DELLA PORTA, D. (2005), « Multiple Belongings, Tolerant Identities, and the Construction of "Another Politics": Between the European Social Forum and the Local Social Fora », in DELLA PORTA, D. et S. TARROW (dir.), *Transnational Protest and Global Activism*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, p. 175-202.
- DELLA PORTA, D. et M. DIANI (dir.) (2006), *Social Movements. An Introduction*, Oxford, Blackwell Publishing.
- DELLA PORTA, D. et S. TARROW (dir.) (2005), *Transnational Protest and Global Activism*. Lanham, Rowman & Littlefield Publishers.
- DELLA PORTA, D., H. KRIESI et D. RUCHT (dir.) (1999), *Social Movement in a Globalizing World*, New York, Macmillan.
- DELLA PORTA, D., M. ANDRETTA, L. MOSCA, H. RITER (2006), *Globalization From Below. Transnational Activists and Protest Networks*, Minneapolis: University of Minnesota Press.

- DIAZ, C. (2007), « Femmes et libre-échange en Amérique latine: le cas du Réseau latino-américain des femmes transformant l'économie », *Lien social et Politiques*, n° 58, p. 103-119.
- DUFOUR, P. et I. GIRAUD (2007a), « When the Transnationalization of Solidarities Continues: The Case of the World March of Women between 2000 and 2006 A Collective Identity-Building Approach », *Mobilization*, vol. 12, n° 3, p. 307-323.
- DUFOUR, P. et I. GIRAUD (2007b), « Globalization and political change in the women's movement: The politics of scale and political empowerment in the World March of Women », *Social Science Quarterly*, vol. 88, n° 5, p. 1152-1173.
- DUFOUR, P. (2008), « Des femmes en marche: vers un féminisme transnational? », in DUPUIS-DÉRI, F. (dir.), *Le Québec en mouvement*, Lux, Montréal, p. 57-70.
- GALERAND, E. (2007), *Les rapports sociaux de sexe et leur (dé)matérialisation. Retour sur le corpus revendicatif de la Marche mondiale des femmes de 2000*, Thèse de doctorat en sociologie, Université du Québec à Montréal et Université de Versailles St-Quentin.
- GIRAUD, I. (2001), « La transnationalisation des solidarités: l'exemple de la Marche mondiale des femmes », *Lien social et Politiques*, n° 45, p. 145-161.
- GIRAUD, I. (À paraître), « Diversité des figures du militantisme transnational des femmes en Europe », in MARQUÈS PEREIRA, B., PATERNOTTE, D. et MEIER, P. (dir.), *Genre et politique transnationale: entre mouvements sociaux, politiques publiques et monde académique*, Bruxelles, Bryulant — Academia S.A. (A).
- GIUGNI, M., M. BANDLER et N. EGGERT (dir.) (2007), « Contraintes nationales et changement d'échelles dans l'activisme transnational », *Lien social et Politiques*, n° 58, p. 41-55.
- GOBIN, C. (2002), « De l'Union européenne à l'europanisation des mouvements sociaux? », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 9, n° 1, p. 119-139.
- GRUNDY, J. et M. SMITH (2005), « The politics of multiscalar citizenship: the case of lesbian and gay organizing in Canada », *Citizenship Studies*, vol. 9, n° 4, p. 389-404.
- GUIDRY, J. (2003), « Trial by Space: The Spatial Politics of Citizenship and Social Movements in Urban Brazil », *Mobilization: An International Journal*, vol. 8, n° 2, p. 189-204.
- KECK, M. et K. SIKKINK (1998), *Activist Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca, Cornell University Press.
- LEFÈVRE, H. (1974), *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.
- LÉVY, J. (dir.) (2008), *L'invention du monde. Une géographie de la mondialisation*, Paris, Presses de Science Po.
- LÉVY, J. (1994), *L'espace légitime*, Paris, Presses de Science Po.
- MARCHE MONDIALE DES FEMMES (2002), *femmes en marche*, www.marchemondialedesfemmes.org/publications/femmes_en_marche/sommaire/fr/base_view, consulté le 10 décembre 2008.
- MARCHE MONDIALE DES FEMMES (2005), *Charte mondiale des Femmes pour l'humanité*, www.csn.qc.ca/CondFem/charte-mmf2005.pdf, consulté le 10 décembre 2008.
- MARCHE MONDIALE DES FEMMES (2008), *Appel à l'action 2010*, www.marchemondiale.org/structure/07internationalmeeting/2010call/fr, consulté le 10 décembre 2008.
- MARCHE MONDIALE DES FEMMES (2008), *La Marche mondiale des femmes 1998-2008. Une décennie de lutte internationale féministe*. <http://www.marchemondiale.org/publications/libro1998-2008/fr/>, consulté le 2 juillet 2009.
- MASSON, D. (2006), « Constructing Scale / Contesting Scale: Women's Movement and Rescaling Politics in Québec », *Social Politics*, vol. 13, n° 4, p. 462-486.
- MASSON, D. (2009), « Politique(s) des échelles et transnationalisation: perspective géographiques », *Politique et Sociétés*, 28, n° 1, sous presse.
- MATHIEU, L. (2002), « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 1, p. 75-100.
- MCADAM, D. (1982), *Political Process and the Development of Black Insurgency 1930-1970*, Chicago, University of Chicago Press.

- MCADAM, D., S. TARROW et C. TILLY. (2001), *Dynamics of Contention*, New York, Cambridge University Press.
- MCCARTHY, J. D. (1997), « The Globalization of Social Movement Theory » in SMITH, J., C. CHATFIELD et R. PAGNUCCO (dir.), *Transnational Social Movements and Global Politics. Solidarity Beyond the State*, New York, Syracuse University Press, p. 243-259.
- MELUCCI, A. (1996), *Challenging Codes: Collective Action in the Information Age*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MELUCCI, A. (1989), *Nomads of the Present*, Philadelphie, Temple University Press.
- MELUCCI, A. (1983), « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *Revue internationale d'action communautaire*, n° 10, p. 13-29.
- MILLER, B. et D. G. MARTIN (2000), « Missing Geography: Social Movements on the Head of a Pin? », in B. MILLER (dir.), *Geography and Social Movements: Comparing Antinuclear Activism in the Boston Area*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- O'BRIEN, R., A.-M. GOETZ, J. A. SCHOELTE et M. WILLIAMS (2000), *Contesting Global Governance. Multilateral Economic Institutions and Global Social Movements*, Cambridge, Cambridge University Press.
- RISSE-KAPPEN, T. (dir.) (1995), *Bringing Transnational Relations Back in Non-state Actors, Domestic Structures, and International Institutions*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 3-36.
- SEWELL, W. H. (2001), « Space in contentious politics », in AMINAZADE, R., GOLDSTONE, J. A., MCADAM, D., PERRY, E. J., SEWELL, W. H., TARROW, S. et TILLY, C. (dir.), *Silent and Voice in the Study of Contentious Politics*, p. 51-88.
- SIKKINK, K. (2005), « Patterns of Dynamic Multilevel Governance and the Insider-Outsider Coalition », in DELLA PORTA, D. et S. TARROW (dir.), *Transnational Protest and Global Activism*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, p. 151-172.
- SIMÉANT, J. (2005), « Des mouvements nouveaux et globaux? Sur les mouvements sociaux "transnationaux" dans quelques ouvrages récents », communication présentée au 8^e Congrès de l'Association française de science politique (AFSP), table ronde *Où en est la sociologie des mouvements sociaux?*, 15-18 septembre.
- SMITH, J. (2005), « Globalization and transnational social movement organizations », in DAVIS G. F., MCADAM, D., SCOTT, W. R. et ZALD, M. N. (dir.), *Social Movements and Organization Theory*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 226-249.
- SMITH, J., C. CHATFIELD et R. PAGNUCCO (dir.) (1997), *Transnational Social Movements and Global Politics. Solidarity Beyond the State*, New York, Syracuse University Press.
- SMITH, N. (1990), *Uneven Development: Nature, Capital and the Production of Space*, Cambridge, Blackwell Publishing.
- SNOW, D. A. et R. BENFORD (2000), « Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment », *Annual Review of Sociology*, vol. 26, p. 611-639.
- TARROW, S. (2005), *The New Transnational Activism*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TARROW, S. (2001), « Transnational politics: contention and institutions in international politics », *Annual Review of Political Science*, vol. 4, p.1-20.
- TARROW, S. (1989), *Democracy and Disorder: Protest and Politics in Italy*, Oxford, Clarendon Press.
- TILLY, C. (2003), « Contention over Space and Place », *Mobilization: An International Journal*, vol. 8, n° 2, p. 221-225.
- TILLY, C. (1976), *From Mobilization to Revolution*, Reading, Addison-Wesley.
- TOURAINÉ, A. (1978), *La voix et le regard*, Paris, Seuil.
- VAN DYKE, N., S. A. SOULE et V. A. TAYLOR (2004), « The Targets of Social Movements: Beyond a Focus on the State », *Research in Social Movements, Conflicts and Change*, vol. 25, p. 27-51.
- WOLFORD, W. (2003), « Families, Fields and Fighting for Land: The Spatial Dynamics of Contention in Rural Brazil », *Mobilization*, vol. 8, n° 2, p. 157-172.